

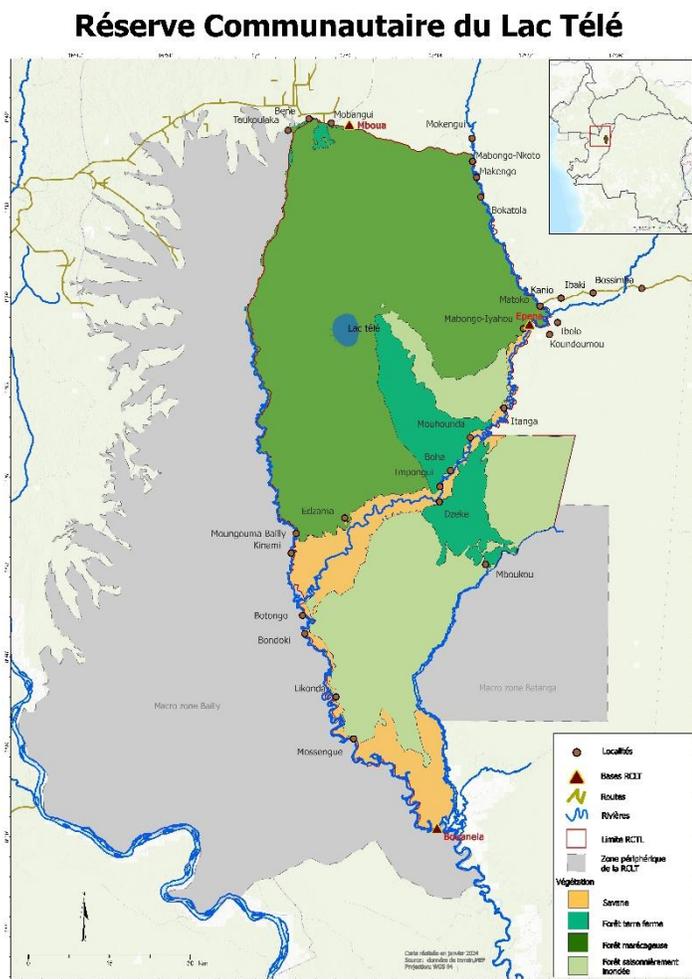
Termes de référence - Consultance

Actualisation des Plans Simples de Gestion Réserve Communautaire du Lac Télé

1- CONTEXTE

1.1 PRESENTATION GENERALE DE LA RESERVE COMMUNAUTAIRE DU LAC TELE

Située au nord-est de la République du Congo (RC) dans le département de la Likouala, la Réserve Communautaire du Lac Télé (RCLT) a été créée en 2001 sur 4 389 km². Elle est traversée par la Likouala-aux-Herbes et abrite quatre principaux types d'écosystèmes : des savanes saisonnièrement inondées (16% de la surface de la réserve) localisées le long de la Likouala-aux-herbes et ses affluents, des forêts de terre ferme (10%), les forêts saisonnièrement inondées (26%) et les forêts marécageuses (49%), ces deux derniers types de forêts correspondant à des forêts de tourbières en raison de la très forte teneur en matière organique de leurs sols. La RCLT fait partie de la plus grande zone humide d'importance internationale (Site de la Convention Ramsar) transfrontalière du monde (199 167 km²) avec le lac Tumba voisin en RDC. Le sol de ce paysage transfrontalier contient environ 30 milliards de tonnes de carbone, faisant de cette forêt la plus vaste tourbière tropicale du monde et un élément vital de l'atténuation du changement climatique mondial.



Avec sa diversité d'écosystèmes, la RCLT abrite une biodiversité exceptionnelle, avec notamment de très fortes densités de gorilles de plaine, des populations d'éléphants et une grande diversité d'espèces de primates, d'oiseaux et de poissons d'eau douce. La Réserve abrite dans ses forêts inondables et marécageuses l'une des plus fortes densités connues de crocodile nain (*Osteolemus tetraspis*).

Un total de 27 villages, soit environ 20 000 habitants, est réparti sur les limites et à l'intérieur de la Réserve. Historiquement, la cacaoculture était pratiquée localement et constituait une importante source de revenus. Cette activité ayant périclité, la population dépend aujourd'hui presque entièrement des ressources naturelles pour sa subsistance et ses revenus : la pêche, la chasse au crocodile et l'agriculture vivrière (manioc) représentent les principales activités économiques.

WCS appuie la gestion de la RCLT depuis 2001 et un Protocole d'Accord a été signé en 2008 avec le Ministère de l'Economie Forestière. La RCLT est dirigée par un Conservateur, représentant du MEF, et un Conseiller Technique Principal, représentant de WCS. En 2023, la RCLT disposait de 65 agents (dont 4 agents du MEF et 61 de WCS). Elle comprend cinq services : Surveillance, Conservation Communautaire, Suivi écologique, Logistique et Administration & Finance.

1.2 LES PLANS SIMPLES DE GESTION

EN 2005, dans le cadre d'un financement USAID/CARPE, des consultations pour la réalisation de Plan Simple de gestion (PSG) des 27 villages de la RCLT ont été conduites. Le développement de ces PSG a suivi un processus participatif incluant les populations du villages, les notables et les chefs de village. Les versions finales des PSG ont été publiées en janvier 2009.

Chaque PSG inclut cinq chapitres :

- 1- Présentation du village (situation géographique, historique, démographie, activités socio-économique) ;
- 2- Gestion des ressources naturelles (coutumes et organisation sociale, règles coutumières de gestion des terroirs) ;
- 3- Gestion du terroir villageois (Zone d'Utilisation Rationnelle, Zone de Protection intégrale) ;
- 4- Mise en œuvre du Plan ;
- 5- Annexes

Le chapitre 3 présente une cartographie simplifiée du terroir villageois avec un zonage comprenant une Zone d'Utilisation Rationnelle (ZUR) et une Zone de Protection Intégrale (ZPI) . Les règles d'usage des ressources dans ces deux zones ne sont pas précisées. La ZPI est conçue comme une zone naturelle peu modifiée par les activités humaines avec une forte biodiversité dans laquelle le service LAB de la RCLT doit exercer une activité renforcée

Le chapitre 4 se présente sous forme d'un tableau d'activités à conduire regroupées par grandes thématiques (santé, agriculture, élevage, économie, social, etc.) avec un calendrier d'exécution des activités, un responsable (Etat, ONG, etc.) et un coût estimatif.

Les annexes incluent les compte-rendu des réunions sur la cartographie participative ainsi que les statuts et le règlement intérieur du Comité de Gestion des Ressources Naturelles établi dans chaque village.

2- OBJECTIFS et CONTENU DE LA PRESTATION

L'objectif de cette consultance est de procéder à l'actualisation des Plans Simples de Gestion (PSG) des 27 villages de la RCLT.

L'actualisation des PSG concernera les cinq chapitres tels que décrits ci-dessus. Le consultant pourra proposer des modifications quant au format des PSG mais ce format devra être le même pour tous les villages.

Les PSG devront être cohérents avec le Plan d'Aménagement de la RCLT en cours de rédaction, notamment en ce qui concerne la délimitation du terroir villageois et le zonage (chapitre 3) ainsi que les activités à développer (chapitre 4). En effet les zones de la RCLT laissées vacantes par la délimitation des terroirs villageois ont vocation à être regroupées dans la Zone de Protection Intégrale de la RCLT telle que prévue par le décret de création de la Réserve.

Le consultant fera le point sur le fonctionnement des Comités de Gestion des Ressources Naturelles (CGRN), structure mise en place par les premiers PSG de 2009 mais qui ne semble pas avoir été active dans une grande majorité des villages. Le consultant fera des propositions pour le maintien, la suppression ou bien la modification (statut, règlement intérieur) des CGRN.

Ces PSG sont destinés à devenir le document de référence des activités soutenues par la RCLT dans les villages. Ils n'auront toutefois aucun caractère contractuel et resteront des documents d'orientation. De façon similaire, les PSG n'auront pas de caractère exclusif : d'autres partenaires (Etat, ONG, OSC) devront également contribuer à la réalisation des activités mentionnés dans le PSG.

3- MODALITE DE REALISATION DE L'EXPERTISE & CALENDRIER

Le consultant se rendra dans les 27 villages pour actualiser les données et consulter les populations. Les modalités de consultation des populations seront définies par le consultant mais un procès-verbal sera rédigé à la fin des consultations et apparaîtra dans les PSG.

La RCLT mettra à disposition du consultant une pirogue avec un pinassier et du carburant pour se rendre dans les villages.

Le travail de réactualisation des plans est estimé couvrir une période de 6 mois.

4- LIVRABLES

Le consultant produira les PSG actualisées des 27 villages sous forme de fichier digital.

La consultance sera supervisée par le Chef de service Développement Communautaire et le chargé de gouvernance de la RCLT.

5- PROFILS DU CONSULTANT

La prestation sera confiée à une équipe de consultants constitué d'un chef de mission et d'un assistant. Le chef de mission devra avoir l'expérience et les compétences suivantes :

- Formation en sociologie ou économie du développement ;
- Parfaite connaissance du contexte socio-économique de la RCLT ;
- Expérience de travail dans les villages de la RCLT ;
- Capacité rédactionnelle.
- La Maitrise de la langue Bomitaba (en plus du Liganla et Français) constituera un atout important.

6- REMISE DES OFFRES

Les offres devront être envoyées à l'adresse : [wsccongobrazza@wcs.org](mailto:wcscongobrazza@wcs.org) et cc dbrugiere@wcs.org.

La date limite de remise des offres est le 10 octobre 2024.

Les offres devront inclure :

- Une offre technique incluant :
 - une méthodologie technique ne dépassant pas 10 pages ;
 - le CV (4 pages maximum) des experts proposés
- Une offre financière
L'offre financière inclura :
 - Les honoraires des deux experts (pour une période de 6 mois) ;
 - Le budget des consultations dans chaque village (maximum de 70 000 F CFa par village)

Comme mentionné précédemment, les frais de déplacements en pirogue dans la RCLT seront pris en charge par WCS.

A propos de WCS

La Wildlife Conservation Society est une ONG internationale dont le siège social se trouve au Bronx Zoo, à New York, qui s'emploie à sauver la faune et la flore sauvages et à relever les défis mondiaux dans plus de 50 pays en Afrique, en Asie, en Amérique et dans les océans du monde. Le Programme Afrique est le plus important des programmes de terrain de la CMS, avec environ 1 100 employés répartis dans 12 programmes nationaux répartis dans quatre grandes régions (Afrique centrale, Soudan-Sahel, Afrique orientale et australe, Madagascar et océan Indien occidental).



Notre MISSION est de sauver la faune et la flore sauvages du monde entier par le biais de la science, de l'action de conservation, de l'éducation et de l'incitation des gens à apprécier la nature. Notre VISION est un monde où la faune et la flore prospèrent dans des terres et des mers saines et valorisées par des sociétés qui embrassent et profitent de la diversité et de l'intégrité de la vie sur terre. Notre OBJECTIF est de conserver les plus grands espaces sauvages du monde dans 16 régions prioritaires, qui abritent plus de 50% de la biodiversité mondiale. Nos VALEURS sont le respect, la responsabilité et la transparence, l'innovation, la diversité et l'inclusion, la collaboration et l'intégrité.